Noa’h

*Le déluge de notre époque*

*(Discours du Rabbi aux responsables des Yechivot Tom’heï Temimim Loubavitch,*

*jeudi de la Parchat Noa’h 5720-1959)*

1. Le dîner des Yechivot Tom’heï Temimim Loubavitch a lieu au milieu de l’hiver et, à cette occasion, nous avons l’habitude de développer un point figurant dans la Paracha de la semaine. En effet, la Torah et ses enseignements sont immuables, comme le souligne le Tanya, au chapitre 17. Ils s’appliquent en chaque génération, à toute époque et en tout lieu.

Chaque semaine, une Paracha différente est lue et c’est bien là une preuve que celle-ci renferme tous les enseignements nécessaires pour comprendre les événements de cette semaine. Ainsi, le Chneï Lou’hot Ha Berit, partie consacrée à la Loi Ecrite, au début de la Parchat Vayéchev, dit : “ Les événements de toute l’année sont toujours liés à la Paracha dans laquelle ils surviennent. Il y a systématiquement là une manifestation de la Sagesse de D.ieu ”.

A la fin de la Parchat Noa’h, il est rapporté que les hommes qui vécurent après le déluge construisirent une ville, avec une tour. Ceux-ci craignaient, en effet, “ d’être disséminés sur toute la terre ”. Mais, ce désir de bâtir une ville et une tour déplut à D.ieu, Qui empêcha son aboutissement.

Or, il est permis de s’interroger, à ce sujet. Pourquoi la Torah nous rapporte-t-elle un tel récit ? Quel enseignement pouvons-nous en tirer ? Pour autant, la Paracha raconte cet événement, avec de nombreux détails, alors qu’elle énonce différentes lois uniquement d’une manière allusive. Il faut en conclure que celui-ci délivre un profond enseignement, pour toutes les générations, pour nos ancêtres, dans les époques passées, pour nous, à l’heure actuelle, pour nous enfants et petits-enfants, à l’avenir.

L’enseignement que cet épisode délivre, pour notre génération, est le suivant.

Celui-ci survint juste après le déluge, auquel seuls quelques hommes survécurent et l’analogie avec notre génération apparaît donc clairement. Tel est précisément le message qui est délivré ici, à notre époque.

Il y a quelques années, un “ déluge ” s’est également produit, qui a emporté des millions de Juifs. Quelques uns ont survécu, auxquels D.ieu accordera longue vie. Ces survivants doivent donc savoir que faire pour ne pas imiter ceux qui vécurent le premier déluge, ce qu’à D.ieu ne plaise, afin d’éviter les conséquences malheureuses que ces hommes connurent.

2. Si l’on considère ce qui arriva à la génération de la tour de Babel, on peut ne pas comprendre clairement pourquoi il fut considéré comme une faute de construire une ville, avec une tour. Pourquoi ce projet allait-il si fortement à l’encontre de la Volonté de D.ieu qu’Il s’efforça d’empêcher son aboutissement ?

La Torah précise quelle était la motivation de ces hommes, lorsqu’ils voulurent bâtir cette ville et cette tour : “ afin de nous faire un nom ”. Ils craignaient, en effet, de se disperser dans le monde entier et ils voulurent, de ce fait, construire une ville dans laquelle ils seraient tous réunis. Ils souhaitèrent, en outre, construire une tour et les commentateurs précisent que celle-ci avait un double objet. D’une part, on pourrait, grâce à elle, les voir de loin, savoir que là se trouvait une ville. De plus, des gardes se tiendraient sur cette tour, qui préserveraient la ville de toute incursion ennemie.

Or, en apparence, quoi de répréhensible à tout cela ? L’explication est, en fait, la suivante. Lorsque des hommes se réunissent et projettent l’édification d’une ville, dans le seul but d’acquérir de la notoriété, “ afin de nous faire un nom ”, sans se fixer aucune autre motivation plus élevée, en cherchant uniquement à perpétuer leur nom, ils font un acte égoïste, vidant ainsi leur existence de tout contenu, comme le souligne, en particulier, le Guide des égarés, tome 3, au chapitre 13. Bien plus, se limiter à ce seul objectif ne leur permet pas de le mener à bien et l’on peut alors être tenté, pour parvenir à ses fins, d’avoir recours à ce qui va à l’encontre de la justice et de la droiture.

Bien plus, un déluge venait d’avoir lieu. Avant que celui-ci ne se produise, comme l’explique le traité Sanhédrin 108a, Noa’h avait expliqué à tous la raison pour laquelle il se produirait. Il avait précisé que les hommes de cette génération n’avaient pas adopté un bon comportement. En conséquence, les survivants auraient dû se préoccuper, avant toute autre chose, d’amender leur vie spirituelle, d’assigner un objectif moral à leur existence. Or, tout cela ne fut nullement leur préoccupation et ils recherchèrent uniquement un moyen d’obtenir que l’histoire retienne leur nom.

Telle fut leur faute et c’est pour cette raison que leur projet souleva une telle opposition, de la part de D.ieu.

3. L’enseignement que l’on peut tirer de tout cela est bien clair.

Lorsque l’on survit à un déluge, on doit d’abord tout mettre en œuvre pour qu’une telle situation ne se reproduise plus, ce qu’à D.ieu ne plaise, ainsi qu’il est dit “ le malheur ne surviendra pas une autre fois ”. Pour obtenir un tel résultat, on ne peut pas se contenter de construire une ville et une tour, avec pour seul objectif que cette ville soit la plus grande possible et cette tour, la plus haute. Ce n’est pas ainsi que l’on améliorera la situation.

Une ville et une tour ne peuvent se pérenniser qu’à condition d’avoir une raison d’être plus digne. C’est seulement à cette condition que leur édification sera fructueuse, que les barrières se dressant devant cette ville se transformeront, bien plus qu’elles lui viendront en aide.

4. Il existe également une ville et une tour appartenant au domaine de la Sainteté, comme le souligne le Likouteï Torah sur trois Parachyot, à la fin de la Parchat Noa’h. La “ ville de notre D.ieu ” possède un contenu sacré et divin. Et, une tour s’y trouve également, qui est une synagogue et une maison d’étude. La Hala’ha stipule, en effet, que ces bâtiments doivent être les plus hauts de toute la ville, comme le précisent le traité Chabbat 11a et le Choul’han Arou’h Ora’h ‘Haïm, chapitre 103, paragraphe 2.

Très simplement, cela signifie qu’il faut construire, au sein de la ville, des lieux où l’on prie, où l’on étudie la Torah, c’est-à-dire des synagogues, des maisons d’étude, des Yechivot. Et, l’on doit mobiliser toute son énergie pour que ces édifices soient les plus grands, les plus hauts, car ils sont les tours de la ville, ainsi qu’il est dit (Michlé 18, 10) : “ Le Nom de D.ieu est une tour puissante. Le Juste y courra et s’en trouvera élevé ”. Une telle tour protège de tous les ennemis, non seulement de ceux qui sont déclarés, mais aussi de ceux qui se cachent, comme l’explique le Séfer Hamaamarim Kountrassim, à la page 422.

Lorsque l’on adopte un tel comportement, on en tire deux acquis. On reçoit, tout d’abord, la récompense la plus essentielle, puisque l’on met en pratique la Volonté de D.ieu. On connaît ainsi la plus grande réussite dans la construction de la ville et de la tour appartenant au domaine de la Sainteté. De plus, on peut également, de la sorte, “ nous faire un nom ”, le pérenniser dans l’histoire du Judaïsme et de la Torah, de la justice et de la droiture. On retiendra, en effet, le nom des personnes ayant contribué, de la sorte, à bâtir une ville et une tour immuables.

5. Il faut construire des Yechivot, dans lesquelles les enfants étudient la Torah. Il faut aussi diffuser la Torah dans le monde entier. Or, les Yechivot sont les tours de la ville. Elles doivent être développées et élargies, de sorte qu’elles fondent de nouvelles branches, intègrent de nouveaux élèves.

Comme nous l’avons dit, en bâtissant la tour de la Sainteté, on obtient la récompense essentielle, l’accomplissement de la Volonté de D.ieu, mais également celle qui la complète, la bénédiction en ses préoccupations personnelles, dans lesquelles on connaîtra le succès. Enfin, on inscrit ainsi son nom dans l’histoire juive, qui est elle-même immuable.

Que D.ieu accorde la bénédiction et la réussite pour que l’édification des Yechivot se développe largement. Lorsque nous nous réunirons, la prochaine fois, à une même occasion, notre objectif ne sera plus d’absorber le déficit, mais bien de développer la tour, le plus largement possible.

Que D.ieu nous permette de connaître la réussite, dans ce domaine et dans tous les autres, c’est-à-dire dans les préoccupations personnelles de chacun.

*La génération du déluge et celle de la tour de Babel*

*(Discours du Rabbi, Chabbat Parchat Be’houkotaï 5722-1962)*

6. La Parchat Noa’h énonce les générations qui séparèrent Noa’h d’Avraham et la Michna, au traité Avot, chapitre 5, Michna 2, explique, à ce propos : “ Il y eut dix générations entre Noa’h et Avraham, afin d’établir à quel point D.ieu est magnanime. En effet, chacune de ces générations avait un comportement plus irritant que la précédente. Puis, notre père Avraham arriva et il reçut la récompense de toutes à la fois ”.

Or, on peut ici s’interroger. De quelle manière Avraham reçut-il la récompense de ces dix générations ? Chacune n’avait-elle pas “ un comportement plus irritant que la précédente ” ? Quelle récompense méritait donc ces générations, pouvant être transmise à Avraham ?

La même Michna enseigne, au préalable : “ Il y eut dix générations entre Adam et Noa’h, afin d’établir à quel point D.ieu est magnanime. En effet, chacune de ces générations avait un comportement plus irritant que la précédente. Et D.ieu envoya ensuite les eaux du déluge ”. Il n’est pas dit ici que Noa’h reçut la récompense de toutes ces générations et l’on comprend bien qu’il en soit ainsi, puisque chacune avait “ un comportement plus irritant que la précédente ”. Elles ne méritaient donc aucune récompense.

Ceci permet de renforcer la question précédemment posée. Les dix générations, de Noa’h à Avraham, irritèrent également D.ieu. Dès lors, pourquoi la Michna affirme-t-elle que leur récompense fut attribuée à Avraham.

Nous répondrons à cette question en précisant, au préalable, la différence qui peut être faite entre la génération du déluge, la dernière des dix qui séparèrent Avraham de Noa’h et dont toutes les fautes furent rachetées par le déluge et la génération de la tour de Babel, la dernière des dix qui séparèrent Noa’h d’Avraham.

La punition de la génération du déluge fut diamétralement opposée à celle de la génération de la tour de Babel. Dans ce monde, la première fut plus sévère que la seconde, comme le souligne le Midrach Béréchit Rabba, chapitre 38, paragraphe 6, puisque ces hommes disparurent, ainsi qu’il est dit : “ Toute existence fut effacée ”. De la seconde, en revanche, il est uniquement dit que “ D.ieu les dissémina sur toute la terre ”. Pour autant, le traité Sanhédrin 107b affirme que cette génération n’aura pas part au monde futur et nul n’émet un avis divergent, en la matière. Concernant la génération du déluge, en revanche, on trouve différentes opinions. Ainsi, la Michna, au traité Sanhédrin 107b et le Zohar, tome 1, page 69a, disent qu’elle n’aura pas part au monde futur. Mais, un autre texte, figurant également dans le Zohar, affirme qu’elle y aura effectivement part.

Comment expliquer ces importantes différences entre les punitions, à la fois dans ce monde et dans le monde futur ?

7. En fait, le châtiment est à la mesure de l’anomalie qui a été causée, comme le dit le Tanya, à la fin du chapitre 24. Nos Sages précisent la faute de ces deux générations et l’on peut ainsi comprendre de quelle manière chacune fut punie.

Rachi, commentant le verset Béréchit 11, 9, dit que la génération de la tour de Babel “ s’en prit à D.ieu et voulut lutter contre Lui ”. Malgré cela, ces hommes ne disparurent pas, mais furent seulement disséminés, car, dans leurs relations sociales, ils savaient être amicaux et fraternels. Le verset précise qu’ils avaient “ une langue unique et les mêmes paroles ”.

Les hommes de la génération du déluge ne s’en prirent pas à D.ieu Lui-même. Pour autant, ils multiplièrent les vols, comme le dit Rachi, à la même référence et ils se querellaient sans cesse. En conséquence, ils furent effacés et disparurent de ce monde.

Ce qui vient d’être dit nous permettra de comprendre pourquoi, dans ce monde, la punition de la génération du déluge fut plus sévère que celle de la tour de Babel. Les fautes de la première, la rapine, le vol, affectaient essentiellement les relations entre les hommes et troublaient ainsi l’ordre instauré par D.ieu, dans ce monde. C’est donc essentiellement dans ce monde que se marqua leur châtiment. Les fautes de la seconde, en revanche, furent principalement commises envers D.ieu. C’est donc la punition morale de ces hommes qui fut la plus importante. En conséquence, ils furent privés du monde futur, d’après tous les avis, alors qu’une opinion accorde bien une part de ce monde futur aux hommes de la génération du déluge.

De fait, une faute commise envers D.ieu a également une incidence dans ce monde, car il fut créé pour la Torah, ainsi qu’il est dit : “ Au commencement, D.ieu créa ”, c’est-à-dire pour la Torah, elle-même qualifiée de “ commencement ”, comme le soulignent Rachi et le Ramban, commentant le verset Béréchit 1, 1. En conséquence, “ si vous marchez dans Mes Décrets ”, en agissant de manière conforme à la Volonté de D.ieu, “ Je vous donnerai les pluies en leur temps ”, tout ce dont l’homme doit disposer ici-bas.

De même, une faute commise envers son prochain a également une incidence sur le monde futur, sur la spiritualité, dès lors qu’elle remet bien en cause une Mitsva de la Torah. Pour autant, elle affecte, en premier lieu, l’existence de ce monde, alors que la relation avec D.ieu concerne, avant tout, le monde futur, comme le montre le Rambam, dans son commentaire de la Michna, au début du traité Péa.

8. On peut aussi expliquer d’une autre manière le fait que la punition de la génération du déluge lui fut essentiellement infligée dans ce monde.

La Techouva et même le Yom Kippour n’ont aucun effet sur une faute commise envers son prochain, “ tant que l’on n’a pas demandé son pardon ”, selon les termes du traité Yoma 85b et du Choul’han Arou’h de l’Admour Hazaken, Ora’h ‘Haïm, chapitre 606, paragraphe 1. Et, si ce dernier n’accorde pas ce pardon, cette Techouva n’est pas acceptée, bien que l’homme ait accompli tout ce qu’il était en son pouvoir de faire. Certes, aux yeux de D.ieu, sa Techouva est réellement sincère. Néanmoins, le comportement de ce monde et les relations sociales ont, en l’occurrence, été remises en cause. Pour que la Techouva soit acceptée, il faut donc “ restituer l’objet du vol ” à son prochain, “ le lui rapporter jusqu’à Madaï ”, c’est-à-dire, le cas échéant, jusqu’à l’autre extrémité du monde, comme le dit le traité Baba Kama 103a.

Bien sûr, il n’en est ainsi que pour ce qui concerne le comportement de ce monde. Car, D.ieu sait qu’un tel homme a bien fait tout ce qui était en son pouvoir pour que son prochain lui pardonne, qu’il ne peut donc être tenu pour responsable de son refus ou bien de son impossibilité de le retrouver. De ce point de vue, sa Techouva sera donc bien recevable. Cependant, dans ce monde, où les fautes commises entre les hommes marquent pleinement leur effet, cette Techouva ne sera d’aucun effet, comme le précise le traité Yebamot 22b.

Ainsi, même si, selon un avis, la génération du déluge aura effectivement part au monde futur, car elle a bien accédé à la Techouva, elle n’en fut pas moins punie ici-bas, dans ce monde, n’ayant pas mis en pratique les termes de l’Injonction : “ Il restituera l’objet du vol ”.

9. Ce qui vient d’être dit nous permettra de comprendre comment notre père Avraham reçut la récompense des dix générations, “ chacune de ces générations ayant un comportement plus irritant que la précédente ”. Car, de fait, ces hommes méritaient réellement une récompense, pour l’amitié et la fraternité dont ils firent preuve, les uns envers les autres. Mais, ils ne pouvaient pas la recevoir eux-mêmes, y compris dans ce monde. En effet, la faute qu’ils avaient commise était terrible, puisqu’ils “ s’en prirent à D.ieu et voulurent lutter contre Lui ”.

En conséquence, la Lumière céleste que ces hommes révélèrent, par leur amitié et leur fraternité, fut enfermée dans le domaine du mal. Comme on le sait, l’Admour Hazaken enseigne, dans ses lois de l’étude de la Torah, chapitre 4, paragraphe 3, qu’un impie, s’il étudie la Torah et met en pratique une Mitsva avant d’avoir accédé à la Techouva, renforce le domaine du mal par cet accomplissement. Car, son étude et sa pratique révèlent effectivement une Lumière, mais celle-ci ne peut s’intégrer à la Sainteté et elle renforce donc le mal.

“ Puis, notre père Avraham arriva et il reçut la récompense de toutes à la fois ”. Possédant l’attribut de la bonté, Avraham s’employa à rapprocher chacun de la Divinité. Il invoqua même la miséricorde divine pour les habitants de Sodome. Et, cette action qu’il mena dans le monde lui permit également de transformer les générations précédentes, dont il reçut la récompense.

L’Admour Hazaken tranche, à la même référence, que la Techouva a le pouvoir de libérer la Torah et les Mitsvot emprisonnées dans les forces du mal. Elle leur permet de réintégrer le domaine de la Sainteté, au même titre que l’homme accédant à la Techouva.

Il n’en fut pas de même pour les dix générations qu’il y eut entre Adam et Noa’h, dont il n’est pas dit que ce dernier reçut la récompense. D’une part, elles n’en méritaient aucune. De plus, Noa’h ne se préoccupa nullement du monde. Il ne pria pas pour le salut de sa génération et c’est la raison pour laquelle le déluge porte ce nom, étant appelé “ eaux de Noa’h ”.

Noa’h ne parvint donc pas à transformer les générations qui le précédèrent. De ce fait, il n’aurait pu recevoir leur récompense, même si elles en avaient mérité une.

Il découle, pour nous tous, un enseignement de ce qui vient d’être dit.

Nous constituons la génération du “ talon du Machia’h ”, la dernière avant sa venue. A chaque époque, jusqu’à nos jours, on a préparé la venue du Machia’h, qui sera la finalité de la création, comme l’explique le Tanya, au chapitre 36. Tout ce qui a été réalisé auparavant dépend désormais des accomplissements de cette génération.

En adoptant, à l’heure actuelle, un comportement basé sur l’attribut de bonté, celui de notre père Avraham, en se rapprochant des autres Juifs, en leur manifestant de l’amour, en les ramenant vers les valeurs juives, on met en évidence les parcelles de Sainteté que chacun porte en lui, les ayant héritées de ses parents, de ses grands-parents, des premières générations.

Celui qui rapproche d’autres Juifs et révèle ces parcelles en eux, recevra également la récompense qui leur revient. Il obtiendra l’élévation de ces parcelles, vers la délivrance véritable et complète, avec la venue de notre juste Machia’h, très prochainement.